



Préparer et animer une commission intercommunale des impôts directs (CIID)

Présentation de la formation

Le mandat 2014-2020 est le premier mandat pour lequel les communautés de communes, communautés d'agglomération et métropoles sont dotées d'une commission intercommunale des impôts directs.

Le rôle de cette instance est déterminant car la CIID se substitue aux commissions communales des impôts directs des communes membres de l'EPCI en ce qui concerne l'évaluation foncière des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

Pour mieux comprendre les missions stratégiques de la CIID renforcées dans le cadre de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels et connaître ses moyens d'action, l'association des maires de Meurthe-et-Moselle a mis spécifiquement en place ce module de formation.

Quel est le rôle de la CIID ? Comment corriger les impacts de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels ?

Date

14 septembre 2017
(de 9 h à 17 h)

Organisation

Intervenant : Ecofinance

Durée : 1 journée

Effectif : 12 personnes maximum

Lieu : au siège de l'association des maires de Meurthe-et-Moselle à Laxou

Objectifs

Pouvoir utiliser la CIID comme levier de ressource financière

Optimiser les ressources fiscales de votre intercommunalité tout en assurant l'équité fiscale au sein de votre territoire

Savoir lire et analyser la liste 41

Apprendre à identifier les anomalies, incohérences et iniquités liées à l'application de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels

Mettre en place des coefficients de localisation

Tarif adhérent

200 €* (par personne, repas inclus)

*L'Association des Maires de Meurthe-et-Moselle n'est pas assujettie à la TVA

service-formation@adm54.asso.fr



Programme

1 Le contexte

Qu'est-ce que la matière fiscale ? Quels enjeux derrière la fiscalité locale ? Qui sont les contribuables économiques ? Qu'est-ce qu'une valeur locative ? A quoi sert-elle ? Quels sont les impacts possibles de la mise en place de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels ? Quels sont les moyens d'actions ?

2 La commission intercommunale des impôts directs

- Définition
- Mode de désignation des commissaires et modalités de fonctionnement
- Rôles et compétences
- Quand et comment intervient la CIID ?
- Les axes majeurs d'intervention
- Comment organiser sa CIID ?

3 Préparer une CIID et animer la réunion

- Découverte des outils, analyser la liste 41
- Identifier les évaluations à débattre
- Compléter les éléments d'analyse
- Analyser la grille tarifaire et les secteurs d'évaluation départementaux
- Repérer les anomalies et proposer des coefficients de localisation
- Orienter sa politique de développement économique et d'aménagement du territoire
- Préparer les actions de la prochaine CIID
- Évaluer les résultats de la CIID N-1

LES PLUS



Méthode active laissant une large place aux cas concrets et à la pratique via une manipulation de documents et une découverte de l'outil « Optimcad » dédié à l'optimisation du cadastre.



Je participe. Pour cela, je remplis le bulletin d'inscription*

* Dans le cas où le bulletin d'inscription n'est pas joint à cette fiche de présentation, vous pouvez le télécharger depuis la rubrique "mission formation" de notre site internet dont l'adresse se trouve ci-dessous.

Informations complémentaires

du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le mardi matin

03 83 28 96 97

www.adm54.asso.fr

**La formation des élus
par et pour les élus**

